

Renforcement des fonds propres de Pharnext par la conversion d'obligations convertibles

PARIS, France, le 6 mars 2019 à 18h30 (CEST) – Pharnext SA (FR0011191287 - ALPHA), société biopharmaceutique pionnière d'une nouvelle approche de développement de combinaisons de médicaments innovants basée sur les Big Data génomiques et l'Intelligence Artificielle, annonce aujourd'hui la mise en œuvre de la conversion de la totalité des obligations convertibles détenues par Tasly pour un montant de 25 millions d'euros.

Dans le cadre d'un ensemble d'accords signés avec Tasly le 10 mai 2017, le groupe pharmaceutique chinois de premier plan avait réalisé un investissement de 25 millions d'euros prenant la forme d'obligations convertibles. Le prix de conversion de 13 euros représentait une prime de plus de 50% par rapport au cours de bourse de l'époque.

« Cette conversion des obligations convertibles de Tasly concrétise leur confiance exprimée dès 2017 dans l'avenir de Pharnext », déclare le Professeur Daniel Cohen, fondateur et Directeur Général de Pharnext, signalant que « cette opération renforce significativement nos fonds propres ».

M. Kaijin Yan, Président Directeur Général de Tasly Pharmaceuticals (<https://en.tasly.com/>), ajoute : « Nous sommes heureux d'avoir l'occasion d'exprimer à nouveau notre enthousiasme à propos du futur de Pharnext, ses produits et sa plateforme révolutionnaire ».

Post-conversion, Tasly détiendra 15,89 % du capital émis de Pharnext.

À propos de PHARNEXT

Pharnext est une société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, qui développe de nouvelles thérapies pour les maladies neurodégénératives orphelines et communes actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante. Pharnext possède deux produits en développement clinique : SYNGILITY®, dénomination du PXT3003 acceptée par l'Agence européenne des médicaments, a terminé un essai de Phase 3 international pivot avec des premiers résultats positifs dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A et bénéficie du statut de médicament orphelin en Europe et aux Etats-Unis. Le PXT864 a obtenu des résultats de Phase 2 encourageants dans la maladie d'Alzheimer. Pharnext est le pionnier d'un nouveau paradigme de découverte de médicaments basé sur les Big data génomiques et l'intelligence artificielle : PLEOTHERAPY™. Pharnext identifie et développe des combinaisons synergiques de médicaments appelées PLEODRUG™. La société a été fondée par des scientifiques et entrepreneurs de renom, notamment le professeur Daniel Cohen, un pionnier de la génomique moderne, et est soutenue par une équipe scientifique de classe mondiale.

Pharnext est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0011191287).

Pour plus d'informations, visitez notre site internet : www.pharnext.com

CONTACTS :**Pharnext**

François Chamoun

Directeur Juridique

investors@pharnext.com

+33 (0)1 41 09 22 30

Communication Financière (France)

Actifin

Stéphane Ruiz

sruiz@actifin.fr

+33 (0)1 56 88 11 15

Relations Investisseurs (U.S.)

Stern Investor Relations, Inc.

Kendra Packard

kendra@sternir.com

+1 212 362 1200

Relations Investisseurs (Europe)

MC Services AG

Anne Hennecke

anne.hennecke@mc-services.eu

+49 211 529252 22

Relations Presse (Europe)

Ulysse Communication

Bruno Arabian

barabian@ulyse-communication.com

+33 (0)1 81 70 96 30

Relations Presse (U.S.)

Rooney Partners

Kate L. Barrette

kbarrette@rooneyco.com

+1 212 223 0561

Avertissement

Ce communiqué est émis afin de permettre à Pharnext de satisfaire à son obligation de l'information permanente, il ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation en vue d'une opération par offre au public dans un quelconque pays.

La diffusion de ce communiqué de presse peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Il est du ressort des personnes en possession de ce communiqué de s'informer des éventuelles restrictions locales et de s'y conformer.

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives de Pharnext relatives à ses objectifs. Ces déclarations prospectives sont soumises à des facteurs de risques tels que, notamment, ceux décrits dans son document de base déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 2 juin 2016 sous le numéro I.16-0050 ainsi qu'aux changements des conditions économiques ou des marchés financiers sur lesquels Pharnext est présent.